



PAYS	REGION	POPULATION	EMISSIONS EN 2019	OBJECTIFS D'ATTÉNUATION
POLOGNE	VOÏVODIE DE SILÉSIE	4 620 624 HAB. (2012)	13,2 MTCO ₂ DUES À LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	ÉMISSIONS DE CO ₂ DUES À LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ : -61,2 % EN 2030 (BASELINE : 2019)

En Silésie, une « transition juste » au centre de toutes les attentions

En 2015, 80 % de l'électricité et 86 % de la chaleur en Pologne provenait du charbon, pour la plupart issu d'une production domestique. La Silésie est une région stratégique de l'industrie charbonnière : elle concentre [environ la moitié](#) de la trentaine de mines de charbon polonaises restantes. La pollution de l'air [y est](#) en moyenne trois fois supérieur aux niveaux recommandés par l'OMS. Trois ans après la [Déclaration de Silésie sur la solidarité et la transition juste](#), signée par de nombreux pays lors de la COP24 à Katowice, la région est dotée d'un Plan territorial de transition juste, destiné à être irrigué par les fonds européens.

Bien que l'extraction du minerai noir en Pologne ait largement diminué depuis une trentaine d'année, le secteur du charbon représente encore 4,2 % de l'emploi de la Silésie. C'est le secteur où le taux de syndiqués est le plus haut : 72 % des travailleurs sont rattachés à un syndicat, alors que la moyenne tous secteurs confondus est de 11 %. Ainsi, à la nécessité de diminuer fortement les activités charbonnières de la région, émettrices de gaz à effet de serre et dangereuses pour la santé humaine, s'ajoute le défi de reconverter des travailleurs attachés à l'identité de leur région et dépendants de cette industrie.

Des plans nationaux centrés sur la « transition juste »

Un an après la COP24 de 2019 à Katowice, la capitale de la Silésie, le gouvernement polonais adopte son [Plan national 2021-2030 pour l'énergie et le climat](#) demandé par l'UE, où il fixe un objectif de hausse de 23 % de l'efficacité énergétique pour 2030 et où il prévoit d'utiliser des fonds européens pour la formation des travailleurs concernés par les fermetures de mines et leur reconversion dans d'autres secteurs. En 2021, la transition juste [est un des trois piliers](#) principaux de sa Politique énergétique d'ici à 2040.

La Pologne est destinée à être [le premier bénéficiaire](#) du Fonds de Transition Juste, mis en place par l'UE pour aider les régions fortement dépendantes aux énergies fossiles à accompagner socialement leur tran-

sition énergétique : 20 % des 19 milliards de fonds lui sont réservés, devant l'Allemagne (13 %) et la Roumanie (11 %). Trois régions polonaises ont été identifiées par la Commission pour recevoir ces fonds : Upper Silesia, Eastern Wielkopolska et Wałbrzych. Trois autres sont en négociation entre le gouvernement polonais et la Commission.

Un plan national de transition juste a été préparé par le Ministère du Climat et de l'Environnement polonais. En parallèle, les gouvernements de ces six régions [ont établi](#) un plan territorial de transition juste (PTTJ), en partenariat avec la Commission européenne, le gouvernement national, les gouvernements locaux, des organisations représentantes du secteur privé, de la recherche, des syndicats et de la société civile.

Un plan territorial de transition juste prêt

Le [plan territorial de transition juste](#) de la Silésie prévoit de fermer trois mines avant 2030 (Ruda, Boleslaw Smialy et Sosnica), ce qui permettra de baisser l'extraction de charbon de 30 Mt en 2021 à 23 Mt en 2030. Selon ce plan, ces fermetures entraîneront la perte de plus de 5 000 emplois directs, et d'environ 15 000 emplois indirects. Grâce aux fonds européens, la Silésie prévoit la création d'environ 30 000 emplois, par le soutien au développement et à la création d'entreprises. L'effort [devra être encore plus important](#) après 2030, puisque les onze mines restantes, dont dépendent plus de 100 000 emplois, seront fermées entre

2030 et 2049.

Normalement, l'attribution des fonds de transition juste par l'UE est conditionnée à un plan de fermeture des mines (ou de forte réduction de leur production) avant 2030, mais l'UE a toléré cet étalage des fermetures sur 30 ans en raison de l'importance de la région de Silésie pour l'approvisionnement en charbon de toute l'Europe.

Le PTTJ prévoit aussi une baisse de la production d'électricité au charbon de 80 % d'ici 2030 (de 14 403 GWh en 2019 à 3 079 GWh en 2030) grâce à la fermeture de quatre centrales à charbon (deux en 2028, deux en 2030), permettant ainsi une baisse de 62,1 % des émissions de CO₂ dues à la production d'électricité. Il prévoit aussi d'installer des énergies renouvelables capables de produire 189 827 MWh par an.

Un [rapport](#) du Bankwatch Network et du Polish Green Network analysant les plans territoriaux de transition juste en Pologne estime que dans l'ensemble, les plans prévoient des mesures adéquates pour la reconversion et la formation des travailleurs affectés par la fin d'activité émettrices, ainsi que pour aider les entreprises à employer. Cependant, dans le cas de la Silésie, ces organisations regrettent que la structure d'âge des travailleurs ne soit pas mentionnée dans le plan, alors qu'elle permettrait d'affiner les estimations de pertes et de besoins d'emploi.